

## COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 29 novembre 2008

**Présents :** Mmes Mireille GIORIA, Victoire BRAISAZ, Sylvie CAGNARD

Messieurs Eric BRAISAZ, Guy BRAISAZ, Patrick CUVEX-COMBAZ, Xavier DESMARETS, Léon GROSSET JANIN, Franck PICHOL THIEVEND, Jean Pierre SPECIA, Alain VIARD

**Excusés représentés :** Evelyne PROVINSIAL qui donne pouvoir à Léon GROSSET-JANIN, Lionel BOCHET qui donne pouvoir à Mireille GIORIA, Joël BRAISAZ pouvoir à Alain VIARD

**Secrétaire de séance :** Monsieur Jean-Pierre SPECIA

### ***ACCUEIL des représentants du Club des Sports des Saisies***

Le conseil Municipal accueille Messieurs PUECH Olivier (Président), Jérôme MIOCEC (Trésorier et Vice-président de la section Nordique) et Ian PICCARD (Président de la section Alpine).

Après la présentation de l'association (les différentes sections sportives, la composition du bureau, le projet sportif, les résultats sportifs et financiers, le budget), les membres du Club font part des attentes en matière de subventions. Suite à une réflexion, il est proposé que les subventions des communes soient plutôt basées sur une part fixe variant en fonction du nombre d'enfants, alors que la subvention du SIVOM serait variable en fonction du résultat de l'exercice notamment en terme de vente de carrés neige.

Le club a pu, suite à sa restructuration, reconstituer des fonds propres. Les résultats sportifs sont là également (4<sup>ème</sup> club au niveau national sur les catégories benjamins et minimes – 2 membres en équipe de France – 5 membres au Comité de Savoie).

Les membres du CA soulignent l'importance du club dans la vie de la station grâce à sa participation à l'évènementiel (mise à disposition du salarié pendant l'hiver sur les évènements et participation des bénévoles à hauteur de 660 heures).

Un poste vient d'être créé en mutualisation avec l'office du tourisme (mi-temps club – mi-temps OT).

Madame le Maire souligne que le club a fait des efforts suite à la restructuration imposée par les élus du précédent mandat, mais les résultats commencent à être visible.

LE CONSEIL :

Prend acte de la démission de M. Christian FAVRE-LAMARINE.

M. Léon GROSSET-JANIN, cité dans le courrier, exercera son droit de réponse lors de la séance du prochain CM.

### APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 OCTOBRE 2008

Mme CAGNARD signale qu'il vaudrait mieux noter dans les CR : « conseiller excusé et représenté à la place de conseiller absent et représenté »

M. GROSSET-JANIN signale que : »la durée de la convention avec la poste est de 9 ans et non 2 ans »

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

### TRAVAUX

**Contournement :** les travaux sont arrêtés suite aux chutes de neige. La mise en forme et les enrobés sont reportés au printemps, ainsi que l'aménagement de l'entrée côté Belleville.

Les enrochements et l'éclairage sont terminés.

Une commission a statué sur la signalisation à mettre en place. Cette voie étant remise au Conseil Général, une démarche sera effectuée pour une éventuelle prise en charge de la signalétique.

Quelques points restent à résoudre :

- le talus vers le chemin du Rocher (une visite sur place sera effectuée)
- une plaque de glace se forme vers l'habitation de Monsieur Hubert MEILLEUR due au fait que deux habitations du chef lieu ne sont pas reliées au réseau d'assainissement mais au réseau d'eaux pluviales.
- la terre stockée sur le terrain Chamiot-Poncet : la municipalité doit rencontrer les propriétaires riverains
- Pour cet hiver, la voie du contournement ne sera pas praticable et sera fermée par des blocs en béton. Des feux tricolores seront mis en place à l'essai en début d'hiver pour faciliter la traversée du village.

**VC n° 1 :** France TELECOM a terminé les travaux d'enfouissement des câbles.

**Le Planay :** le mur est terminé, reste à effectuer les enrobés au printemps.

.../...

**Madame le Maire rappelle que suite à l'intervention de M. DERUAZ, Directeur du Groupement postal et M. ROSSET, Délégué aux relations territoriales pour le département de la Savoie lors de la précédente réunion de conseil, il convient aujourd'hui de se prononcer pour ou contre la création d'une agence postale communale. Elle rappelle le courrier envoyé à chaque conseiller à savoir :**

... »La Poste est une entreprise de Droit Public depuis 1991 qui va évoluer vers le statut de SA dans les prochaines années.

60 % du personnel de la poste a un statut fonction publique. Toutefois avec 12000 départs en retraite chaque année, cette tendance s'inversera dans les 10 ans à venir.

L'activité de la Poste est répartie en 4 grands métiers :

- 1 – Le courrier : 56 % du chiffre d'affaire, mission de service public, 6 jours sur 7. Le métier du courrier ne va pas bien car les activités des entreprises sont en baisse.
- 2 – Les colis et express : 21 % du chiffre d'affaire. Activité en pleine expansion due à l'effet Internet.
- 3 – Les services financiers : 23 % du chiffre d'affaire avec un statut de banque postale (prêts immobiliers, prêts à la consommation, assurances)
- 4 – La Poste grand public

#### Situation du bureau de poste de Hauteluce

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

Comparatif activité de juillet 2007 à juillet 2008	: - 6.1 %
Août 2007 à août 2008	: - 40.3 %
Septembre 2007 à septembre 2008	: - 13.7 %

En moyenne moins de 0.75 versement par jour

9 retraits par jour

4 dépôts de chèques par jour

14 clients pour affranchissement

3.5 Clients viennent chercher des courriers recommandés

Etc...

Chiffre d'affaire moyen par jour 131.65 €

Monsieur DERUAZ nous informe que dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009, le bureau de poste n'ouvrira que 2 h par jour. Je fais remarquer aux élus que bien qu'une réunion publique avec environ 130 personnes présentes se soit déroulée fin 2006, l'activité de la poste n'a pas augmentée mais encore diminuée.

Monsieur DERUAZ propose la création d'une agence postale communale.

Il précise que :

- la commune peut recevoir une aide financière du Conseil Général à hauteur de 20 000 euros maximum pour l'aménagement de cette agence.
- L'indemnité mensuelle versée par la poste à la mairie s'élève à 914 euros pour une ouverture de 60 heures par mois. Une convention de 9 ans est proposée.

Je défends le service public. A ce titre, vaut-il mieux laisser la poste diminuer les amplitudes d'ouvertures :

De 6 h journalières nous sommes passés à 3 h puis nous passerons à 2 h le 1<sup>er</sup> janvier 2009 pour peut-être terminer sur une fermeture définitive si nous ne réagissons pas.

C'est la raison pour laquelle, afin de maintenir ce service public et le lien social avec les habitants surtout les plus âgés, je vous proposerai lors du prochain conseil municipal de vous positionner favorablement ou défavorablement pour la création d'une agence communale.... «

**Madame le Maire informe le Conseil que le bureau de poste passera officiellement à 2 heures d'ouverture par jour, du lundi au vendredi, le 1<sup>er</sup> avril 2009.**

**Madame le Maire informe également le Conseil que le sujet de la Poste a été largement débattu au Congrès des Maires auquel elle a participé et que la réponse apportée est claire. La réforme est engagée et il n'y aura pas de retour en arrière. (Loi de décentralisation de 1982).**

Monsieur Léon GROSSET-JANIN s'interroge : va-t-on toujours cautionner le recul du Service Public ? Il pense que le temps de travail comptabilisé par les responsables de la Poste est sous-estimé et souhaiterait que le Conseil se batte pour garder le bureau de Hauteluze. Peut-on retarder la décision de création d'agence postale sans perdre les conditions d'aides à l'installation actuelles ? Certains élus souhaitent s'assurer que la personne en poste à Hauteluze ne sera pas pénalisée par la suppression du bureau d'Hauteluze. Renseignements pris, elle restera affectée à Beaufort.

Madame le Maire donne lecture du projet de convention à intervenir pour la mise en place de l'agence postale communale.

Mme le Maire invite chaque conseiller à s'exprimer sur le sujet.

Le Conseil passe au vote.

Ont voté pour la création de l'agence postale communale

à raison de 3 heures par jour - 60 h par mois - Indemnités 914 € par mois et prise en charge de l'installation :  
GIORIA Mireille - Patrick CUVEX-COMBAZ - Alain VIARD - Jean-Pierre SPECIA - Sylvie CAGNARD -  
Victoire BRAISAZ - Eric BRAISAZ - Franck PICHOL-THIEVEND - Xavier DESMARETS - Lionel BOCHET  
(pouvoir) - Joël BRAISAZ (pouvoir)

Ont voté contre la création de l'Agence communale et pour le maintien du bureau de Poste à Hauteluze

Léon GROSSET-JANIN - Guy BRAISAZ - Evelyne PROVINSIAL (pouvoir)

Les élus défendent et continuent à défendre le service public mais le Maire à un impératif incontournable : le respect et la mise en application des lois Républicaines.

#### ENQUETE PUBLIQUE : DECLASSEMENT CHEMINS RURAUX

Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à nommer un commissaire enquêteur pour le déclassement et le déplacement en partie des chemins communaux du Rocher et des Saisies (entrée station)

#### RENOVATION EGLISE

La désinsectisation de l'église par fumigation s'est déroulée l'année dernière. Il faut maintenant procéder à la réparation du mobilier (Retable) et des statues atteintes, par une entreprise spécialisée.

Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à lancer la consultation.

#### PERSONNEL

Le Conseil AUTORISE Madame le Maire à régler les primes suivantes :

- Prime d'astreinte de déneigement au personnel du service technique assurant ce service
- Prime du 13<sup>ème</sup> mois : versement du solde à l'ensemble du personnel concerné

#### BUDGET M14 - M49

Budget de l'eau (M49) : Le conseil autorise Madame le Maire à réintégrer dans le budget général le virement de 100 000 € affecté au budget de l'eau dans l'attente du recouvrement des factures de l'eau.

Budget de la Commune (M14) : Le conseil autorise Madame le Maire à effectué des virements de crédits de compte à compte dans la même section en cas de nécessité.

#### BATIMENTS COMMUNAUX

Concernant ce dossier, Madame le Maire propose une réunion de travail aux conseillers municipaux le 11 décembre 2008 à 18 heures.

#### MODIFICATIONS STATUTS ARLYSÈRE

Par délibération en date du 22 octobre 2008, le Conseil Syndical d'Arlysère a approuvé la 6<sup>ème</sup> modification statutaire d'Arlysère portant sur :

- le nouveau périmètre du Syndicat intégrant le SIVOM du Val d'Arly ainsi que six communes du Haut Val d'Arly : Cohennoz, Crest-Voland, Flumet, La Giétaz, Notre-Dame-de-Bellecombe et Saint Nicolas la Chapelle ;
- l'adhésion de ces communes aux cartes n° 1 et 3 du Syndicat et celle du SIVOM DU Val d'Arly aux cartes n° 2-1 et 2-2.
- Le Conseil municipal approuve le nouveau périmètre du syndicat Arlysère et l'adhésion des communes ci-dessus mentionnées.

## QUESTIONS DIVERSES

- Constitution du bureau de vote pour les élections prud'homales du 3 décembre 2008

- Droits de préemption urbains :

Le Conseil ne souhaite pas préempter sur différents biens :

- un local commercial situé aux Saisies – Arcades du Breithorn
- un chalet situé à Hauteluce – Chef-lieu
- un garage situé aux Saisies – Route de la Traie
- 

- Vente des biens de la Commune de Saint Ouen :

Le Conseil Municipal précédent s'est prononcé pour l'acquisition de différentes parcelles appartenant à la Commune de Saint Ouen. Suite à une relance de M. le Maire, le Conseil confirme son souhait de poursuivre les démarches engagées.

- Soutien à Haïti : Suite à l'appel de Mr Claude Giroud, au nom de la Fédération des Maires de Savoie en faveur d'Haïti, pays durement touché par les cyclones, Madame le Maire propose aux conseillers municipaux d'apporter une aide financière de 200 € (3 abstentions Franck PICHOL-THIEVEND – Jean-Pierre SPECIA – Léon GROSSET-JANIN)

- Sentiers thématiques :

Pour faire suite à la dernière réunion, Madame le Maire propose une rencontre le 11 décembre avec quelques personnes ressources identifiées afin de répertorier les données et les fonds documentaires existants. Suite à cette réunion, et en fonction des éléments déjà recensés, les recherches seront élargies auprès de la population locale.

### **Informations diverses :**

- La TNT est arrivée aux Saisies sur l'émetteur de Bisanne en hertzien (antenne rateau)
- Une association a été créée dont le but principal est l'organisation de l'Ultra Trail du Beaufortain qui se déroulera le 18 juillet 2009.
- L'école primaire a bénéficié d'une subvention du Conseil Général de 200 € pour l'action « carnets de voyages » (en consultation à la bibliothèque)
- Le domaine nordique des Saisies est ouvert partiellement depuis le 26 novembre
- Un accueil sera mis en place à l'Ecomusée cet hiver le week-end, avec un pot d'accueil le dimanche à 18 h pris en charge par l'office du tourisme des Saisies.  
L'office a également demandé des devis supplémentaires afin de pouvoir doubler certaines navettes aux heures de forte affluence. Il semblerait qu'il y ait également une demande pour un service de navettes en soirée pour les personnes en location à Hauteluce qui voudraient passer une soirée aux Saisies (cinéma, ski de nuit, etc...)
- La commune, étant prioritaire, devra se prononcer pour l'acquisition éventuelle des maisons EDF de Belleville, prochainement mises en vente.

### **Dates à retenir :**

- 6 décembre : Marché de Noël à Hauteluce
- 13 et 14 décembre : Nordic Festival aux Saisies et inauguration de la piste éclairée des Périots
- 24 décembre : crèche vivante à la sortie de la messe
- 14 janvier : vœux du Maire

**DATE du PROCHAIN CONSEIL :** Vendredi 2 janvier à 19 heures